

**AGRICA
PRÉVENTION
SANTÉ**

Avec AGRICA
et votre entreprise,
préservez votre
capital santé

FACE À LA GRIPPE

Agissons dès maintenant



L'hiver approche, et avec lui, la saison grippale !

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la grippe ?

Rapprochez-vous de votre employeur pour découvrir le dispositif.

AGRICA PRÉVOYANCE propose un soutien financier en remboursant intégralement l'achat du vaccin.

N'attendez plus, prenez soin de votre santé et protégez-vous dès maintenant !

Protéger votre
santé et celle
de vos
proches

Favoriser votre
bien-être
au travail

Limitier les
risques de
contamination

LE SAVIEZ-VOUS ?

Désormais il est possible de se faire vacciner auprès d'un pharmacien, d'un médecin, d'une sage-femme ou d'un infirmier.



**AGRICA
PRÉVOYANCE**

Proches par nature, engagés à vos côtés